



Commune de Manonville

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2020

Présents : BERNARD Claude, BERRAUD Alexandre, DOHR Hervé, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, THIERY Patrick et WILLAUME Franck

Excusés : GERWIG Christelle, SCHARPF Raymond et WODLING Nadine

DECISIONS

■ Modification des statuts de la CC2T

Le conseil accepte la modification des statuts de la CC2T suite à la prise de compétence « eau et assainissement » de celle-ci.

■ Convention ramassage des dépôts irréguliers

Le conseil renouvelle la convention de participation financière de la CC2T au ramassage des dépôts irréguliers d'ordures ménagères situés en domaine public et sur les circuits de collecte des bacs et conteneurs pour un montant de 485,00 €.

INFORMATIONS

■ Les jeunes ayant 18 ans et les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur la liste électorale en mairie jusqu'au 7 février 2020.

■ Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Toute demande de déclaration de candidature doit être présentée sur un imprimé cerfa n°14996*03 accompagnée des pièces justificatives requises. Les candidatures devront être déposées à la Sous-Préfecture de Toul pour le 1^{er} tour :

- les jours ouvrés du mardi 04 février 2020 au mercredi 26 février 2020 de 09 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00
- le jeudi 27 février 2020 de 09 h 00 à 18 h 00.

pour le 2^{ème} tour :

- le lundi 16 mars 2020 de 09 h 00 à 17 h 00
- le mardi 17 mars 2020 de 09 h 00 à 18 h 00.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la commune.

■ La communauté de communes Terres Toulaises a créé un nouveau service de transport appelé « Colibri » Mobilité en Terres Toulaises. Les lignes de transports scolaires sont désormais ouvertes aux habitants de la CC2T toute l'année. Un transport à la demande est mis en place en parallèle au transport de bus. Vous trouverez, ci-joint, toutes les informations concernant les horaires et les tarifications.

■ Le tri des ordures ménagères évolue à compter du 1^{er} janvier 2020. Vous pouvez mettre les pots, boîtes et barquettes en plastiques, sachets et films plastiques dans le conteneur jaune du point tri de la commune.

Des guides de tri et des gros sacs pour le transport de ces emballages sont à la disposition des usagers en mairie.

Manonville le 21 janvier 2020

Le Maire,

Patrick THIERY